

SEMINAIRE NATIONAL SUR LE SYSTEME
D'INFORMATION DU MARCHE CEREBALIER

Opinions des utilisateurs institutionnels
sur les informations diffusées par le SIM

Pascale PHELINAS
(ORSTOM)

Bamako
Novembre 1989

19 FEV. 1996

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 43251
Cote : B ex 1.

ORSTOM Documentation



010003955

INTRODUCTION

En 1981, le Mali s'est engagé dans une vaste réforme de sa politique céréalière qui a conduit à la libéralisation progressive du commerce et des prix des céréales. L'abandon des prix administrés a créé un besoin d'information nouveau. Le souci d'assurer le suivi et la transparence du marché céréalier, indispensable pour éclairer les choix et décisions de tous les opérateurs économiques (publics et privés) est à la base de la création, au sein de l'OPAM d'un système d'Information permanent sur le Marché Céréalière (SIM). Ce système, opérationnel depuis le 1er avril 1989, diffuse régulièrement les informations qu'il collecte sur le prix des céréales.

Il existe à l'heure actuelle plusieurs modes de diffusion de cette information, ciblés selon le public à atteindre. Ainsi, les opérateurs économiques privés sont informés à travers :

- une publication hebdomadaire dans la presse écrite (quotidiens l'ESSOR et le KIBARU)
- un communiqué radio également hebdomadaire, diffusé dans plusieurs langues nationales (Bambara, Peulh et Sarakolé)
- un communiqué télévisé.

Pour les utilisateurs institutionnels (1), la formule du bulletin d'information a été retenue. Trois types de bulletins sont actuellement publiés :

(1) - Sont regroupés sous ce terme générique les services administratifs et techniques de nombreux Ministères, les structures d'encadrement, les organismes étrangers, les instituts de recherche, les banques.

- un bulletin hebdomadaire et un bulletin mensuel où figurent les données brutes.

- un bulletin trimestriel orienté vers l'analyse de l'évolution des prix.

Après huit mois de fonctionnement, la cellule du SIM a jugé utile de mener une enquête auprès des utilisateurs institutionnels afin d'évaluer d'une part l'importance que revêt l'exploitation des informations diffusées, et d'autre part de recueillir les suggestions des utilisateurs quant au contenu et à la présentation des données . Ce rapport présente les résultats de l'enquête "sondage - d'opinion".

1 - Faiblesse du taux de réponse au sondage d'opinion

154 questionnaires (2) ont été envoyés à 68 "institutionnels" (3) avec le bulletin trimestriel au début du mois d'août 1989. Deux enquêteurs de l'OSCE ont successivement été chargés de recueillir les questionnaires remplis auprès des organismes et personnes concernés. Sur 154 questionnaires, 52 réponses seulement nous sont parvenues (cf. tableau n°1). La faiblesse de ce taux de réponse (34%) mérite quelques explications.

Le plus fort taux de déperdition (44%) provient du fait que les publications du SIM, lorsqu'elles sont envoyées en plusieurs exemplaires dans un même service sont dans les faits centralisées au niveau d'une seule personne. Il n'est pas sûr que les exemplaires "supplémentaires" soient redistribués par la suite ; si tel est le cas, il est difficile de retrouver les destinataires.

(2) Un exemplaire a été reproduit en annexe

(3) La liste des destinataires des bulletins du SIM figure en annexe.

Tableau n° 1 : Taux de réponse au sondage d'opinion auprès des utilisateurs institutionnels des publications du SIM

	Nombre	%
Questionnaires envoyés avec le bulletin	154	100
Questionnaires recueillis	52	34
Questionnaires non recueillis	102	100
- Plusieurs questionnaires envoyés dans un même service n'ont donné qu'une réponse	45	44
- Doubles emplois	10	10
- Directions régionales	14	13
- Ne reçoivent pas les publications	6	6
- Ne lisent pas les publications	2	2
- N'ont pas d'observation	1	1
- Retraités OPAM	20	20
- Divers	4	4

Le problème des doubles emplois (10 % des pertes) relève d'une logique similaire. Un certain nombre de personnes, sélectionnées pour l'intérêt direct qu'elles portent au marché céréalier, reçoivent un exemplaire à titre individuel ; le service ou l'institution de tutelle de ces personnes recevant également les publications les leur transmet automatiquement.

Dans ces deux cas de figure, un seul questionnaire a été retourné ou parfois le même questionnaire rempli en plusieurs exemplaires, ce qui on s'en doute, ne présentait aucun intérêt.

Par ailleurs six organismes figurant sur la liste de diffusion ont déclaré ne pas recevoir les publications du SIM, deux admettent que personne ne les utilise, un service a affirmé ne pas avoir d'observation. Les retraités OPAM, en litige avec leur institution au moment du passage de l'enquêteur ont refusé de répondre. Enfin, les questionnaires envoyés au niveau des régions n'ont pas été retournés.

L'analyse des causes du faible taux de réponse au sondage d'opinion, outre son intérêt du point de vue de l'enquête elle-même, permet d'ores et déjà de formuler quelques recommandations pour la politique de diffusion à venir :

- une liste nominative des destinataires permettrait d'une part d'éviter les doubles emplois et d'autre part d'assurer une diffusion plus large auprès de toutes les personnes concernées.

- vérifier d'une manière ou d'une autre que les différents destinataires figurant sur la liste de diffusion reçoivent bien les publications.

- éliminer de la liste, ou diminuer le nombre d'exemplaires envoyés aux personnes ou services ne manifestant pas un intérêt soutenu pour les bulletins SIM.

2 - Utilité incontestable des informations diffusées par le SIM

Les principaux résultats chiffrés du dépouillement des questionnaires ont été rassemblés au tableau n°2. Le bulletin trimestriel et le communiqué radio ont été jugés utiles dans 98% des réponses. L'utilité de la diffusion des prix des céréales concerne dans 42% (bulletin) et 47% (communiqué radio) des cas à la fois l'information et la prise de décision. Cependant, prises séparément, décision et

information sont inégalement représentées dans les réponses : s'agissant du bulletin trimestriel 39% des destinataires le trouvent utile pour leur seule information contre 17% pour leur prise de décision ; ce dernier chiffre tombe à 12% pour le communiqué radio.

Tableau n°2 : Opinions des utilisateurs institutionnels des publications du SIM

	Nombre de réponses	%		Nombre de réponses	%
1 - Utilité du bulletin			4 - Forme du communiqué radio		
- seule décision	9	17	- satisfaisante	28	57
- seule information	20	39	- à améliorer	21	43
- décision et information	22	42	, trop long	7	33
- aucune utilité	1	2	, trop court	11	53
	52	100	, autres	3	14
				21	100
2 - Présentation des données					
- satisfaisante	28	54			
- à améliorer	24	46			
	52	100			
3 - Utilité du communiqué radio					
- indice d'écoute	49	94			
- seule décision	6	12			
- seule information	19	39			
- décision et information	23	47			
- aucune utilité	1	2			
	49	100			

SOURCE : Enquête sondage-opinion

D'un point de vue plus qualitatif, on dispose à l'heure actuelle d'un ensemble d'informations sur l'intérêt

que représente pour les décideurs la connaissance des mouvements de prix des céréales. On fait référence ici aux travaux de la commission n°1 du séminaire de décembre 1988 ainsi qu'à un certain nombre d'interviews menés par T. DIGOIN (4) auprès de 36 "institutionnels", au cours du mois d'août 1989.

Les publications du SIM sont d'ores et déjà un outil fondamental de travail exploité dans quatre directions principales :

- instrument de contrôle des relevés de prix opérés par d'autres organismes (DNSI, certaines ODR...)

- instrument de suivi de la campagne de commercialisation.

Les tensions se manifestant sur les prix sont un indicateur précieux de l'apparition éventuelle de crises alimentaires. Ajouté à d'autres indicateurs relevés par le SAP, l'information sur les prix permet de confirmer (ou non) une situation de risque et peut contribuer au déclenchement d'aides alimentaires.

Dans le cadre de l'octroi et de la gestion des crédits PRMC destinés aux associations villageoises pour le stockage des céréales, les publications du SIM ont largement été mises à contribution par les banques et les ODR concernées, chargées d'instruire les dossiers et de conseiller les A.V.

(4) On trouvera un compte-rendu de ces interviews dans :

DIGOIN (T.), Le système d'information du marché céréalier au Mali, rapport de stage de 1ère année de Magistère, Bamako, ORSTOM, août 1989, 21 p.

Une bonne information sur le niveau des prix en début de campagne et sur l'évolution au cours de l'année s'est révélée être indispensable au déroulement de l'opération. Les perspectives de stagnation des prix (confirmées par la suite) ont permis de négocier des reports des échéances de remboursement.

- instrument d'évaluation d'agrégats nationaux et de rentabilité de filière. La valeur de la production céréalière, sa contribution au PIB est déterminée sur la base des prix SIM. La rentabilité de la filière céréalière et la concurrence potentielle des cultures du coton et de l'arachide est mieux évaluée grâce à la diffusion des prix du marché.

- Mise à disposition dans plusieurs centres de documentation d'une base fiable de données indispensable à tous les chercheurs menant (ou désirant mener) des études sur le marché céréalier.

3 - De nombreuses suggestions pour améliorer la forme et le contenu des informations diffusées par le SIM

Si l'utilité des publications du SIM ne fait aucun doute, de nombreux destinataires ont formulé des remarques riches d'enseignement sur la présentation des données. Le tableau n°2 indique que la présentation des données est jugée satisfaisante dans 54% des réponses pour le bulletin et 57% des réponses pour le communiqué radio. Pour ce dernier, l'accord est loin d'être unanime sur sa durée optimale : 33% des auditeurs le trouvent long et 53% trop succinct. Au total, près de la moitié des "institutionnels" souhaiterait que la présentation des données soit améliorée. Nous avons regroupé les suggestions en cinq catégories :

a) Précisions méthodologiques

Il serait souhaitable de fournir à l'attention des lecteurs un certain nombre de précisions d'ordre méthodologique relatives à la conduite de l'enquête et au traitement statistique des données. Plus précisément, la méthode de calcul des moyennes (simples ou pondérées), des écarts-types et coefficients de variation doit être expliquée. Par ailleurs, les lecteurs demandent que soit également indiqué l'opérateur auprès duquel sont relevés les prix à la production (producteur, acheteur-revendeur...). Enfin, il serait utile de préciser l'unité de mesure dans laquelle a été relevée le prix : unité de mesure locale, kilog, sac de 100 kilogs. Si il ne s'agit pas directement du prix au kilog, il faut alors expliciter la méthode de conversion.

b) Présentation des tableaux et graphiques

La lecture du bulletin serait, selon certains, fastidieuse en raison notamment du nombre trop important de tableaux et graphiques. Les tableaux gagneraient à être simplifiés, synthétiques et comparatifs. Les graphiques ne font pas apparaître suffisamment clairement les tendances et les fluctuations de prix dans le temps et dans l'espace.

c) Autres remarques de présentation

- Pour la commodité de l'exploitation du bulletin, il conviendrait de présenter les marchés dans l'ordre alphabétique. En outre, certains lecteurs s'étonnent du nombre restreint de marchés figurant sur le bulletin trimestriel comparativement aux bulletins mensuels et hebdomadaires.

- La notation NA est source de confusion entre deux interprétations possibles : "non approvisionné" et "non available" expression signifiant absence de relevé.

- Une autre source de confusion provient du fait que le prix du riz à la consommation ne distingue pas entre prix du riz local et prix de riz importé.

- D'après les auditeurs, le communiqué radio est lu trop vite et devrait être lu dans toutes les langues nationales. Cette dernière remarque s'applique également au communiqué présenté oralement au cours du journal télévisé ; il pourrait de plus être complété par un support écrit.

- La publication des données sous forme de disquettes peut être un support de diffusion à envisager. Les intéressés déclarent être prêts, si nécessaire, à payer un abonnement.

d) Extension du champ d'investigation

L'échantillon des marchés est trop réduit. Les suggestions d'élargissement sont, par ordre décroissant les suivantes :

- ensemble des marchés du Mali
- ensemble des marchés d'arrondissement
- augmenter le nombre de marchés suivis en 1ère et 5ème régions, qui en raison de leur enclavement sont sujets à d'importantes variations.

- disposer des prix à la production pour un nombre accru de marchés en 6ème et 7ème régions, plus précisément dans les zones telles que Diré, Niafunké, Rharous.

Les "institutionnels" sont non seulement intéressés par le prix des céréales mais il serait bon de fournir également des informations sur les quantités échangées et

sur les stocks (publics et privés) disponibles et commercialisables. Une quantification précise n'est pas forcément nécessaire ; des appréciations de type qualitatif (important, peu...) seraient déjà fort appréciées. Enfin, il serait utile d'informer les lecteurs sur l'évolution de la politique céréalière au Mali, notamment les modifications de la politique d'importation.

e) Analyse des données

Beaucoup de destinataires du bulletin regrettent que les informations diffusées ne soient pas plus commentées et analysées, en particulier les causes de chute ou d'augmentation des prix dans les différentes zones du pays et dans le temps.

Les lecteurs demandent également que soit établie une série statistique plus longue afin de faire apparaître l'évolution des prix pour une durée d'au moins six mois ; l'analyse devrait dégager les grandes tendances observées durant la période considérée. Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable d'indiquer à la même date le prix de l'année ou des deux années précédentes (sous réserve bien évidemment qu'elles soient disponibles).

Par ailleurs, un certain nombre d'erreurs ont été relevées. Les prix donnés dans le bulletin mensuel ne correspondent pas toujours à ceux du bulletin trimestriel pour un même marché à une même date. Les commentaires des tableaux ne suivent pas dans certains cas les données chiffrées ; les termes employés sont parfois excessifs par rapport à la réalité du marché.

Enfin, un effort de synthèse des principales caractéristiques de l'évolution des marchés sur la période considérée est demandé aux rédacteurs du bulletin ; cette

synthèse pourrait prendre la forme d'une conclusion-résumé à la fin du bulletin.

CONCLUSION

Les publications du SIM sont déjà devenues un outil de travail et/ou un support d'information fondamental pour beaucoup de décideurs, d'ONG, de chercheurs... Le SIM doit donc persévérer dans sa politique de diffusion. La présentation des données ne recueille cependant pas l'assentiment général ; on peut retenir les propositions indicatives suivantes :

- établir une liste nominative des destinataires des bulletins
- rédiger une courte note contenant toutes les précisions de méthodologie et de notation qui s'imposent et joindre systématiquement cette note au bulletin trimestriel
- revoir la présentation des tableaux et graphiques afin d'en rendre la lecture plus claire
- publier dans le bulletin trimestriel les données de tous les marchés déjà couverts par le SIM
- envisager d'élargir les informations sur le marché céréalier
- accorder une attention particulièrement soutenue à l'analyse des données encore trop succincte et parfois entachée d'erreurs.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE POUR SONDAGE D'OPINION SUR LES
PUBLICATIONS DU SYSTEME D'INFORMATION DES MARCHES/OPAM

1. Les données présentées dans cette publication du S.I.M. vous sont-elles utiles ?
Oui — Non

Si oui, utilisez-vous ces données pour :

- des prises de décisions..... oui Non
- votre information..... oui Non

2. La présentation des données vous convient-elle ?
Oui Non

Si non, pourriez-vous faire des suggestions pour améliorer la présentation ?

Oui Non

Si oui, faites ici votre suggestion.

.....

3. Avez-vous eu l'occasion d'écouter au moins une fois les communiqués à Radio du S.I.M. ?
Oui Non

Si oui

Ces communiqués sont-ils utiles pour :

- vos prises de décisions.....oui Non
- votre information.....oui Non

4. La forme du communiqué vous convient-elle ? Oui Non

Si non

- Est-il trop long Oui Non
- trop succinct Oui Non
- autres

**LISTE DES DESTINATAIRES DE DOCUMENTS S. I. M.
BULLETIN D' INFORMATION**

S. G Gouvernement.....	2
MFC.....	2
DNSI.....	2
SAP.....	1
CNAUR.....	1
IER.....	5
CESA.....	1
DNAE.....	2
CMCE.....	1
CCIM.....	5
M. AGRICULTURE.....	1
M. PLAN ET DE LA STATISTIQUE.....	1
M. DE L'ELEVAGE.....	1
CMDT.....	1
OHV.....	1
ODIPAC.....	1
MATDB (2) pour le Ministère, (16) pour les 8 gouvernorats, (2) par gouvernorat.....	18
MSU/USAID.....	1
ACDI.....	1
BEC.....	1
ORSP.....	1
MAECI.....	1
STCNG.....	1
OSCE.....	1
FED.....	1
USAID/DAVID WOOD.ADO.....	1
USAID/REID ROTLOCK.....	1
USAID/TRACY.....	1
USAID/AID FEWS KATY.....	1
DNP.....	2
DNA.....	2
BCEAO.....	1
BDM.....	1
BNDA.....	1
BOA.....	1
BIAO.....	1
COOP. NEARLANDAISE.....	1
COOP.PAM/MEMBRES PRMC.....	8
PAM/SECRETARIAT PERMANENT PRMC.....	1
PAM.....	1
PNUD.....	1
BANQUE MONDIALE.....	1
CCCE.....	1
ISH.....	1
CNRST.....	1
DNA COOP.....	1
CHAMBRE AGRICULTURE.....	1

MISSION FRANCAISE COOPERATION.....	1
PRESIDENCE.....	3
ENA.....	3
EHEP.....	3
ENSUP.....	3
IPR.....	3
BIBLOTHEQUE NATIONALE.....	3
SNED.....	2
BECIS.....	2
IPGP.....	5
INSTITUT DU SAHEL.....	5
RETRAITES OPAM (RESPONSABLE BAH EGIDE).....	20
DIRECTIONS REGIONALES DU PLAN ET DE LA STATISTIQUE.....	7
ABDOULAYE SANGARE.....	1
SECURITE D'ETAT.....	1
MINISTERE INFORMATION.....	2
DIRECTION AMAP.....	1
KADER SANANKOUA.....	1
DIRECTION GENERALE RTM.....	1
OUMAR SANGARE.....	1
SYDINA OUMAR DICKO.....	1

Doubles emplois

Membres du PRMC

Ministère de l'Information --- AMAP

Directions régionales

MATDB

DNSI

Ne reçoivent pas les publications

MAECI

CCCE

IPR

CCIM

Présidence

Institut du Sahel

Ne lisent pas les publications

ENA

CMCE

N'ont pas d'observation

Sécurité d'ETAT

Divers

MATDB ministère --- voyage

Dicko (journaliste)---congrés

Abdoulaye SANGARE --- ne vient plus

USAID -----Didier

PNUD ----- perdu